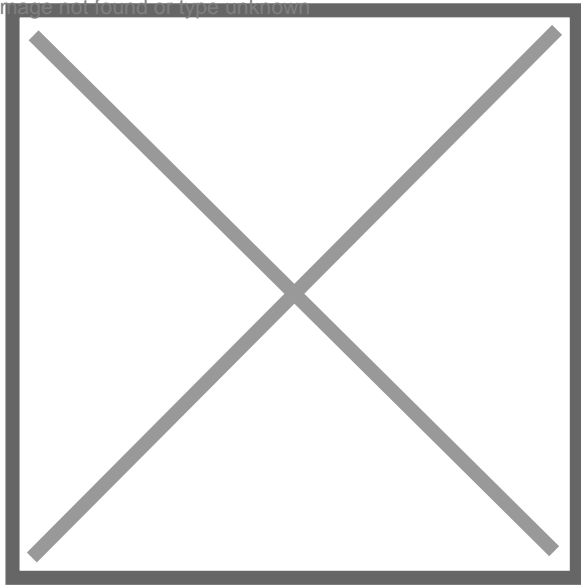


Image not found or type unknown



Mariage en france avec visa tourist 3 mois

Par **grosjean**, le **12/01/2009** à **18:41**

Bonjour,
Mon amie thaïlandaise qui vit en Thaïlande et moi, vivant en France souhaiterions nous marier en France avec un visa tourist. Quel sont les démarches à suivre après le mariage? -- doit-elle repartir en Thaïlande? -- si elle repart après le délai de son visa, quel est le délai pour pouvoir revenir et quel type de visa demander?
merci de vos réponses...
cordialement
laurent